

Lévis et Lotbinière dans l'étau pétrolier et gazier

Dossier spécial

15 minutes pour comprendre

Transit du pétrole de l'Ouest : manne ou miettes ?

La Rive-Sud de Québec est au cœur des projets de transit du pétrole de l'Ouest pour l'exportation, qui feraient passer des volumes colossaux de pétrole sur notre territoire. Ces projets sont-ils une manne pour notre région ou ne nous offrent-ils que des miettes ? Cet encart propose une vue d'ensemble afin de permettre à chacun d'en juger.

Les faits



Trains

Projet de terminal Chaleur à Belledune (N.-B.) + 220 wagons-citernes/jour

D'ici 2017, 220 wagons-citernes supplémentaires traverseraient chaque jour notre région en direction du Nouveau-Brunswick. Au retour, les convois pourraient ramener les produits toxiques et inflammables ayant servi à diluer le bitume à l'aller.



Navires

Le fleuve, voie d'exportation du pétrole de l'Ouest

Des mastodontes chargés de pétrole des sables bitumineux ont déjà commencé à circuler sur le Saint-Laurent, en route vers l'Europe et l'Asie. Le premier du genre, le *Minerva Gloria*, a une capacité égale à 2 fois la consommation quotidienne du Québec.

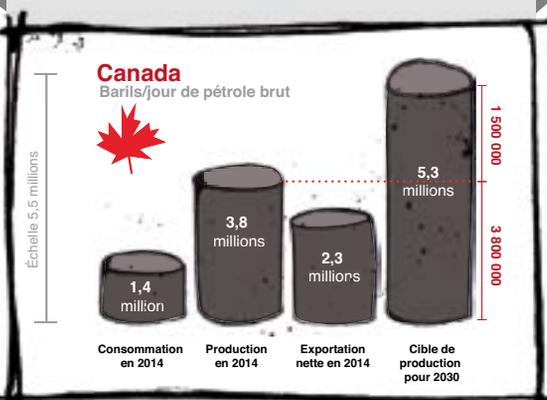


Oléoduc

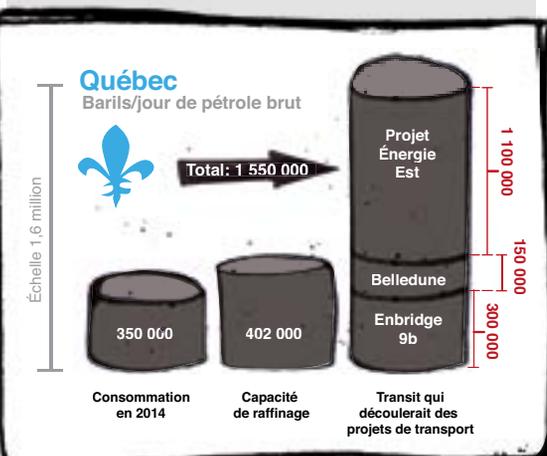
Projet Énergie Est de TransCanada 1,1 million de barils/jour

« Le plus gros oléoduc en Amérique du Nord » traverserait des centaines d'affluents du Saint-Laurent et le fleuve lui-même. Ainsi, l'équivalent de 3 fois la consommation de pétrole brut du Québec passerait chaque jour, sous haute pression, dans les réserves d'eau potable de 3,7 millions de Québécois.

Quelques chiffres éclairants



- Le Canada produit déjà 2,6 fois plus de pétrole brut qu'il n'en consomme.
- Le Canada exporte déjà au net 1,6 fois plus de pétrole brut qu'il n'en consomme.
- Malgré cela, les pétrolières veulent augmenter leur production de 1,5 million de barils/jour (3,8 à 5,3) d'ici 15 ans.



- Le Québec ne produit pas de pétrole.
- Le Québec consomme 350 000 barils de pétrole brut par jour et en raffine 402 000 (dont 265 000 chez Valero à Lévis).
- Les projets de transport envisagés feraient transiter via le Québec 1,5 million de barils/jour, soit la totalité de la hausse de production visée par les producteurs de l'Ouest pour 2030 ou 4 fois nos capacités de raffinage.
- Ce transit s'ajouterait aux volumes qui circulent déjà sur le territoire.

Énergie Est remplacerait-il le transport par train ou par navire ?

Contrairement à la croyance populaire, ce projet n'a pas pour but de remplacer le transport par train ou par navire. Il a été conçu pour permettre aux pétrolières d'acheminer aux marchés étrangers les surplus additionnels de pétrole des sables bitumineux qu'elles souhaitent produire.

La hausse des capacités de transit du pétrole brut créerait-elle des emplois au Québec ?

Très peu, malgré les risques importants associés au transit de volumes considérables de pétrole brut. À titre d'exemple, Biscuits Leclerc procure du travail à plus de 450 personnes au Québec alors qu'Énergie Est n'apporterait que quelques emplois permanents chez nous.

Une partie du pétrole transporté par Énergie Est serait-elle raffinée au Québec ?

La réponse à cette question varierait dans le temps, car les raffineries changent de sources d'approvisionnement selon les prix exigés par les producteurs de pétrole.

Ce qui compte, c'est que sur les 1,5 à 1,9 million de barils/jour qui transiteraient par le Québec une fois l'oléoduc construit, 402 000 au maximum seraient traités ici, comme c'est le cas aujourd'hui (c'est la capacité de nos raffineries). Le reste, de 1,1 à 1,5 million de barils/jour, poursuivrait son chemin hors Québec.

Du pétrole américain dans l'oléoduc Énergie Est ?

L'oléoduc Upland pour lequel TransCanada a déposé une demande pourrait amener 300 000 barils de pétrole brut par jour du Dakota du Nord jusqu'à Énergie Est, à un point de jonction en Saskatchewan. Ainsi, près de 30% du pétrole qui circulerait dans Énergie Est pourrait être américain.



crédit photo : Claire Dufour



Carte à l'intérieur

Les risques

Mastodontes sur fleuve fragile



Les bateaux, ça casse ?

Depuis 10 ans, les autorités dénombrent chaque année, en moyenne, quatre accidents de navires-citernes sur le fleuve.

Source : Radio-Canada

Selon la compagnie responsable d'intervenir en cas de marée noire au Québec, de 10 à 20% seulement des hydrocarbures pourraient être récupérés dans l'eau du fleuve en cas de déversement. Moins en hiver.

Source : la SIMEC, citée dans *Le Devoir* et sur Radio-Canada

Dans le secteur Montréal-Québec, des pétroliers de la classe Aframax comme le *Minerva Gloria*, d'une capacité de 700 000 barils de pétrole brut, ont commencé à circuler en 2014.

Source : La Presse

Oléoduc : une aventure à haut risque



Les pipelines, ça coule ?

Oui. Au cours des 5 dernières années au Canada, plus de 100 incidents relatifs à des pipelines de juridiction fédérale ont été recensés chaque année.

Source : Office national de l'énergie

Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le transport par pipeline perd trois fois plus de pétrole que le train.

Source : AIE, citée dans *Le Soleil*

Entre 1975 et 2012, l'Alberta a subi 28 666 déversements de pétrole brut provenant de ses infrastructures de juridiction provinciale.

Source : Global News

En juillet 2015, en Alberta, un pipeline à double cloison d'à peine un an a laissé fuir 5 millions de litres. La technologie qui devait détecter automatiquement toute rupture n'a pas fonctionné.

Source : TVA

Wagons-citernes : le danger croît avec l'usage



Les trains, ça déraile ?

Oui. En 2014, au Canada, il y a eu 174 accidents ferroviaires mettant en cause des matières dangereuses.

Source : Bureau de la sécurité des transports du Canada

Certains trains d'aujourd'hui dépassent les trois kilomètres de longueur et contiennent 150 wagons ou plus.

Les trains-blocs de wagons-citernes lourdement chargés de pétrole brut exposent toute faiblesse présente dans l'infrastructure de la voie.

Source : Bureau de la sécurité des transports du Canada

Les sources complètes avec hyperliens sont disponibles en écrivant à l'un ou l'autre des groupes citoyens qui signent cet encart (courriels à la page 4).

L'étau pétrolier et gazier en image

Illustration stylisée des projets pétroliers et gaziers qui s'ajouteraient aux infrastructures et activités existantes

Plus de navires sur le St-Laurent
Navires plus gros

Traverses à haut risque du projet Énergie Est

Documents déposés par TransCanada à l'Office national de l'énergie

3 600 puits de gaz de schiste dans les basses-terres du Saint-Laurent ?



Le gaz de schiste, ça contamine ?

Des produits toxiques peuvent contaminer l'eau lors du transport, de fuites des tuyaux ou des eaux usées entreposées, d'accidents lors de la fracturation ou dus à une cimentation inadéquate dans les puits, ou à travers des failles naturelles ou artificielles dans la structure géologique.

Source : AQLPA

Malgré le tollé qui a secoué le Québec et le rapport défavorable du BAPE à ce sujet, le gouvernement du Québec a fait évaluer tout récemment par KPMG les besoins en main-d'œuvre liés au développement de l'industrie des gaz de schiste sur la base d'un scénario de 3 600 puits dans les basses-terres du Saint-Laurent.

De plus, l'industrie manifeste un vif désir de déployer un projet pilote d'extraction de gaz de schiste à grande échelle dans Lotbinière et Bécancour.

Quiz

Faut-il dire « pipeline » ou « oléoduc » ?

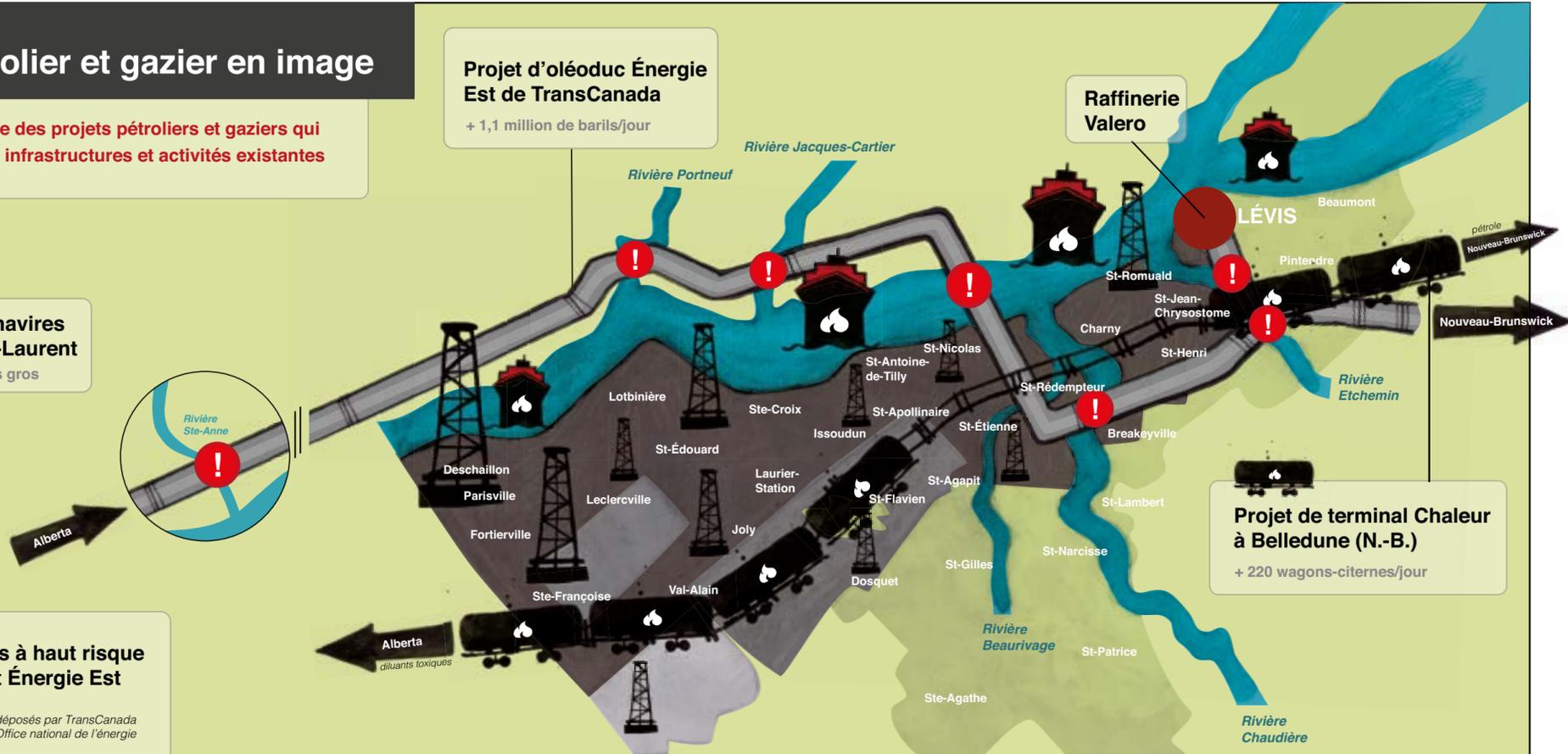
Un pipeline est un tuyau servant au transport de fluides sur de grandes distances. Un oléoduc est un pipeline transportant des produits pétroliers. Un gazoduc est un pipeline transportant du gaz naturel.

Est-il vrai qu'une compagnie pourrait forer un puits sur votre terrain ?

Au Québec, le sous-sol des terrains appartient à l'État, qui en concède les droits à des sociétés comme Junex, Talisman et Intragaz. Le forage d'un puits nécessite l'obtention d'un droit de passage de la part du propriétaire foncier. À défaut d'une entente négociée de gré à gré, l'opérateur peut demander l'expropriation en vertu de la Loi sur les mines.

Projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada

+ 1,1 million de barils/jour



Pourquoi le gaz de schiste n'est-il pas socialement acceptable ?

Principalement pour 10 raisons

- L'utilisation massive des ressources en eau et l'incertitude quant à la sécurité de l'eau potable
- Les craintes de perte de valeur des propriétés, de hausse des coûts d'assurance et de difficultés de revente
- La perte de qualité de vie : bruit, poussière, passage de camions, détérioration des routes
- La courte durée de vie des puits, exigeant constamment la construction de nouveaux puits pour maintenir la production
- Le caractère éphémère de ce type d'exploitation, qui laisse une région dévastée après la fin des activités
- L'expérience faisant craindre que les puits fermés fuient et doivent éventuellement être entretenus aux frais des Québécois
- La perte d'attractivité résidentielle, touristique et agricole de la région
- Le risque accru de tremblements de terre
- Les contraintes au développement futur des municipalités
- L'existence de solutions de rechange beaucoup plus attrayantes

« Le gaz non conventionnel et le pétrole non conventionnel, c'est comme une armée qui se déplace dans le paysage. »
Philip Andrews-Speed
Expert consulté par le gouvernement du Québec

« Claims »

Zones ciblées pour le gaz de schiste

Permis de recherche de pétrole, de gaz et de réservoir souterrain

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Junex

Intragaz

Talisman



La transition énergétique, c'est quoi ?

La transition énergétique, c'est le passage progressif d'un système énergétique axé sur les combustibles fossiles (pétrole et gaz) vers un système basé principalement sur :

- l'économie d'énergie ;
- les énergies passives ;
- les énergies renouvelables.

Attention ! Contrairement à ce que certaines publicités pourraient faire croire, le gaz naturel extrait du sol – celui qu'on nous livre généralement pour chauffer notre eau et notre maison – ne fait pas partie de la transition énergétique, car il s'agit d'un hydrocarbure fossile.

Le gaz de schiste est-il du gaz naturel ?

Oui. Le gaz de schiste est un gaz naturel « piégé » dans les porosités d'une roche. C'est pourquoi son extraction nécessite le recours aux techniques de la fracturation hydraulique, hautement controversées.

Le gaz naturel est-il renouvelable ?

Non. Malgré son nom sympathique, le gaz naturel extrait du sol n'est pas renouvelable. Il fait partie des énergies fossiles et émet des quantités considérables de gaz à effet de serre.

Le gaz : une solution de rechange au pétrole ?

Non. Pour réaliser sa transition énergétique, le Québec ne doit pas miser sur le gaz naturel extrait du sol, qui est un hydrocarbure fossile. Il doit stimuler l'innovation et miser immédiatement sur les solutions énergétiques propres, renouvelables et créatrices d'emplois locaux. Quelques exemples sont donnés à la page 4.

Lévis et Lotbinière dans l'étau pétrolier et gazier

Dossier spécial

15 minutes pour comprendre

Les faits

Extraction du pétrole et du gaz au Québec : manne ou mirage ?

Le gouvernement du Québec a annoncé qu'il déposera prochainement un projet de politique énergétique 2016-2025 et un projet de loi sur les hydrocarbures. Notre région est ciblée pour l'exploitation des gaz de schiste et le gouvernement a fait réaliser une étude à partir d'un scénario de 3 600 puits dans les basses-terres du Saint-Laurent. À quoi devons-nous nous attendre ?

Des décisions prises d'avance ?

Deux mois après son élection en avril 2014, le gouvernement du Québec lançait son Plan d'action gouvernemental sur les hydrocarbures et portait à 1,25 milliard\$ les fonds publics réservés à des investissements dans les ressources non renouvelables.

Du même souffle, il commandait toute une série d'« Évaluations environnementales stratégiques » (ÉES) portant sur la manière d'exploiter les hydrocarbures – et non sur la pertinence de le faire.

Depuis ce temps, sans avoir en main les ÉES commandées, le gouvernement

a autorisé des forages sur l'île d'Anticosti, sous l'égide d'une coentreprise dont il est partenaire financier, et injecté des fonds publics dans Gaz Metro GNL, dans une desserte en gaz naturel dans Bellechasse, dans Pétrolia (deux fois) et dans Junex.

Il a aussi adopté un règlement qui a permis à Pétrolia de poursuivre ses forages à Gaspé à 350 mètres des résidences les plus près, autorisé la construction d'une usine de gaz naturel liquéfié à Bécancour, déposé un projet de loi ouvrant la voie au développement pétrolier du golfe du Saint-Laurent et donné une place

de choix au gaz naturel dans sa stratégie maritime. Il est également question de construire six usines de liquéfaction du gaz naturel au Saguenay-Lac-Saint-Jean, à Québec et à Trois-Rivières, et d'ancrer une barge de liquéfaction le long du littoral gaspésien.

Ces actions font craindre que, quels que soient les résultats des ÉES, le gouvernement soit déterminé à soutenir activement l'extraction du pétrole ainsi que la mise en place d'une filière gazière intégrée incluant l'extraction, la liquéfaction, le transport et la consommation.

Hydrocarbures : la poule aux œufs d'or du Québec ?

La question de la sécurité énergétique ne se pose pas à moyen terme, étant donné que le Québec produit trop d'électricité pour ses besoins, qu'il y a surabondance de gaz naturel en Amérique du Nord et que le Canada extrait déjà 2,6 fois plus de pétrole qu'il n'en consomme.

Sur le plan économique, l'exploitation des hydrocarbures en sol québécois serait-elle la solution miracle espérée ? Rien ne semble moins sûr.

Dans le rapport que le gouvernement leur

a commandé, les spécialistes de HEC Montréal concluent en effet que « les défis importants des coûts de production et d'infrastructure (encore incertains) pourraient limiter le potentiel de marché des hydrocarbures québécois, dans un contexte de bas prix et d'offre abondante ». Selon eux, des niches « marginalement profitables à l'économie du Québec » pourraient être trouvées.

Est-ce là le projet économique pour lequel nous serions prêts à compromettre la sécurité écologique et la qualité de vie des Québécois ?

Faut-il produire des hydrocarbures, puisque nous en consommons ?

Cette logique nous enfermerait dans un cercle vicieux. L'avenir est ailleurs.

D'abord, nous devons multiplier les initiatives individuelles et les programmes gouvernementaux menant à une diminution de la consommation d'hydrocarbures. Ensuite, nous devons mettre nos fonds publics et nos meilleurs cerveaux au service de l'innovation afin de remplacer graduellement le pétrole et le gaz naturel par des énergies propres,

locales, renouvelables et créatrices d'emplois chez nous.

Rappelons-nous ! Le Québec est un champion mondial des énergies renouvelables, grâce aux visionnaires qui ont osé nous propulser dans la production d'hydroélectricité à grande échelle.

Tournerons-nous aujourd'hui le dos aux énergies propres pour nous engager dans une filière d'où la planète au complet tente de se sortir ?

Disons NON au développement de la filière des hydrocarbures.



Assurons notre sécurité énergétique, économique et écologique.

Disons OUI tout de suite à une vraie transition énergétique.

Y a-t-il d'autres options ?

Plusieurs. L'option la moins chère, la plus propre et la plus avantageuse pour notre balance commerciale est de diminuer notre consommation, et donc nos importations, de pétrole et de gaz. Par exemple, pour le chauffage et la climatisation, la géothermie et l'énergie solaire passive se combinent avantageusement à une source d'énergie renouvelable locale pour surclasser le mazout ou le gaz naturel. De même, en transport, des gains importants peuvent être réalisés en investissant dans les déplacements actifs

et collectifs – économes en énergie, bons pour la santé et puissants moteurs de développement économique.

Exploitées avec prudence, les bioénergies produites à partir de matières résiduelles proposent aussi des solutions de remplacement aux énergies fossiles. Elles permettent de remplacer des hydrocarbures importés par la valorisation de nos déchets, par exemple les résidus des usines de transformation du bois, les déchets putrescibles et les boues. Renouvelables et peu émettrices de GES, elles créent des emplois et de la prospérité dans les régions.

Cet outil d'information est une initiative citoyenne des groupes de Lévis, de Lotbinière et de Bécancour mentionnés ci-dessous. Sa parution a été rendue possible grâce à la Fondation Coule pas chez nous.



Irène Dupuis
saintantoinedetillemilieudevie@gmail.com
www.saint-antoine-de-tilly-milieu-de-vie.com/



Serge Fortier
porte-parole@cmavi.org
cmavi.org/



crédit photo : Robert van Waarden



Karine Audet
contact@stopoleoduc.org
www.stopoleoduc.org



Danielle V. Gagnon
giram@giram.ca
http://giram.ca



France Lamonde
appaf1@gmail.com



Association de propriétaires privés, agricoles (acéricoles) et forestiers (apPAF)